



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La MAPES toujours à vos côtés

Mission d'Appui à la Performance des Établissements et
Services sanitaires et médico-sociaux des Pays de la Loire

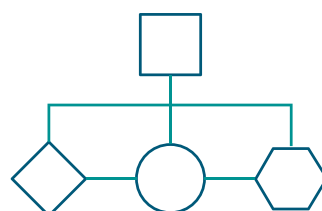
Sommaire



I. L'ESSENTIEL DE LA MAPES EN 2022

- 06 Éditorial
- 08 La MAPES en bref
- 10 Gouvernance et partenariats
- 12 Les journées régionales
- 14 Présentation de l'équipe
- 16 Chiffres clés

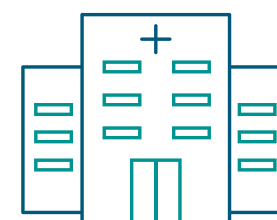
II. CHAMPS D'INTERVENTION



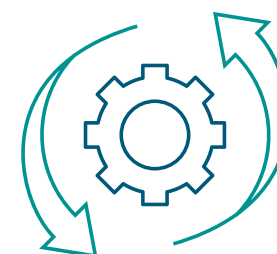
- 20 Organisations - Structuration et transformation de l'offre



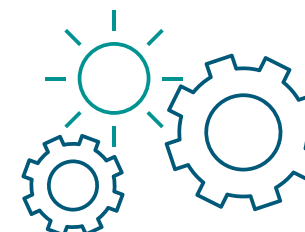
- 22 Pilotage budgétaire et financier



- 23 Immobilier



- 26 Efficacité et développement durable



- 29 Efficacité et Transition Énergétique



III. LEXIQUE

- 32 Répertoire des acronymes

I. L'essentiel de la MAPES en 2022



Au-delà du plaisir à se retrouver « en vrai », ces journées ont été pour tous l'occasion de prendre du recul – voire de la hauteur – par rapport à son quotidien et à ses pratiques.

Éditorial par Aude Menu,
directrice de la MAPES

En 2022, la MAPES a repris l'organisation de journées régionales, qui ont fait partie des vrais temps forts de cette année. Après plus de deux ans de crise sanitaire, de masques et de visio-conférences, nous avons eu le plaisir de vous réunir à trois reprises pour des journées d'échange et de travail, autour des thématiques Efficacité et Transition Énergétique, Hôpitaux de proximité et Soins de suite et réadaptation. Les participants ont plébiscité ces formats. Au-delà du plaisir à se retrouver « en vrai », ces journées ont été pour tous l'occasion de prendre du recul – voire de la hauteur – par rapport à son quotidien et à ses pratiques. Nombreux sont ceux qui ont évoqué l'opportunité rare et précieuse à cette occasion de « lever le nez du guidon »...

En 2022, nous avons également consolidé et renforcé notre offre d'appui et d'expertise. La MAPES propose – dans ses différents champs d'intervention – des formations, des accompagnements individuels ou collectifs, de la veille technique et juridique, la mise à disposition d'outils... Nous sommes ainsi toujours à vos côtés, pour faire face aux enjeux de transformation du système de santé :

- La MAPES vous accompagne dans l'évolution de vos organisations et de votre offre, pour mettre en œuvre par exemple la réforme des SSR ou la labellisation Hôpital de proximité ;
- La MAPES vous accompagne dans la gestion budgétaire et financière de vos structures – particulièrement complexe dans un contexte économique contraint et incertain – avec une offre qui se développe notamment à destination des établissements et services médico-sociaux, mais aussi un appui particulier sur la réforme du financement des SSR ;
- La MAPES vous accompagne dans vos projets immobiliers et la gestion de votre patrimoine, qui font partie des leviers majeurs d'amélioration des prises en charge et constituent un axe fort du Ségur de la Santé ;
- La MAPES vous accompagne sur la thématique du développement durable dont vous êtes chaque jour plus nombreux à vous saisir, conscients à la fois de l'impact du changement climatique sur vos structures, de votre contribution aux émissions de gaz à effet de serre, mais aussi du rôle que vous pouvez jouer dans la diminution de ces émissions ;
- La MAPES vous accompagne dans la transition énergétique de vos établissements, véritable enjeu économique et écologique pour tous, face auquel nous sommes fiers de pouvoir déployer une équipe dynamique et solide que beaucoup de régions nous envient.

Vous trouverez, tout au long des pages de ce rapport, des exemples concrets de nos actions dans tous ces domaines.

Ce rapport d'activité est, cette année encore, l'occasion pour moi de remercier nos financeurs et nos partenaires – l'ARS Pays de la Loire, la FNCCR, la DGOS, la CNSA, l'ANAP, le Centre des Capucins et le CHU de Nantes – l'ensemble des fédérations qui siègent au COPIL de la MAPES – la FHF, la FEHAP, la FHP, NEXEM, le SYNERPA, l'UGECAM et l'URIOPSS – mais également tous les établissements et services sanitaires et médico-sociaux avec lesquels nous travaillons, et qui relaient, soutiennent et donnent sens à notre action.

La MAPES en bref

La MAPES (Mission d'Appui à la Performance des Établissements et Services sanitaires et médico-sociaux) est une structure régionale d'appui et d'expertise qui accompagne les établissements sanitaires et médico-sociaux dans la gestion de la performance et la transformation de leur offre.

Nos missions

La MAPES accompagne les établissements et services sanitaires et médico-sociaux sous compétence ARS¹ (compétence exclusive ou conjointe) dans les domaines suivants :

- Structuration et transformation de l'offre
- Finances et pilotage
- Gestion des projets immobiliers et optimisation du patrimoine
- Développement durable

Les actions de la MAPES ont pour vocation de répondre aux besoins des établissements et services en leur apportant un appui à la performance, au regard des enjeux de transformation du système de santé et avec pour objectif de concourir à l'amélioration du parcours de santé et de vie des patients, des résidents et des personnes accompagnées.

Nos modalités d'actions



FORMER

La MAPES conçoit, organise et/ou dispense des formations dans ses domaines d'intervention.

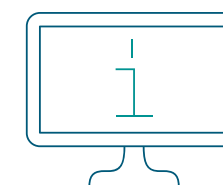


PARTAGER

Le partage prend plusieurs formes à la MAPES... Il se traduit par l'organisation d'événements, de journées thématiques, de webinaires, mais aussi par l'animation de groupes de travail régionaux et la recherche de mutualisation des ressources rares sur des thèmes pour lesquels les établissements n'ont pas les moyens de disposer de ressources en qualité et quantité suffisantes.

Exemples :

- Les journées régionales organisées par la MAPES (voir pages 12–13)
- La mise en place d'un groupe de travail régional responsabilité sociétale des établissements en santé



INFORMER

Sur son site internet ou via les réseaux sociaux, la MAPES relaie les informations nationales ou régionales dans ses domaines d'intervention.



OUTILLER

La MAPES propose ou contribue à la production d'outils, de guides et de notes synthétiques favorisant l'appropriation des réformes par les établissements concernés, ou permettant aux établissements de gagner en efficacité au quotidien. Elle participe également à la diffusion des outils proposés par ses partenaires.

Exemple :

- La conception et la mise en ligne d'une présentation simple et didactique de la réforme du financement des SSR²



ACCOMPAGNER

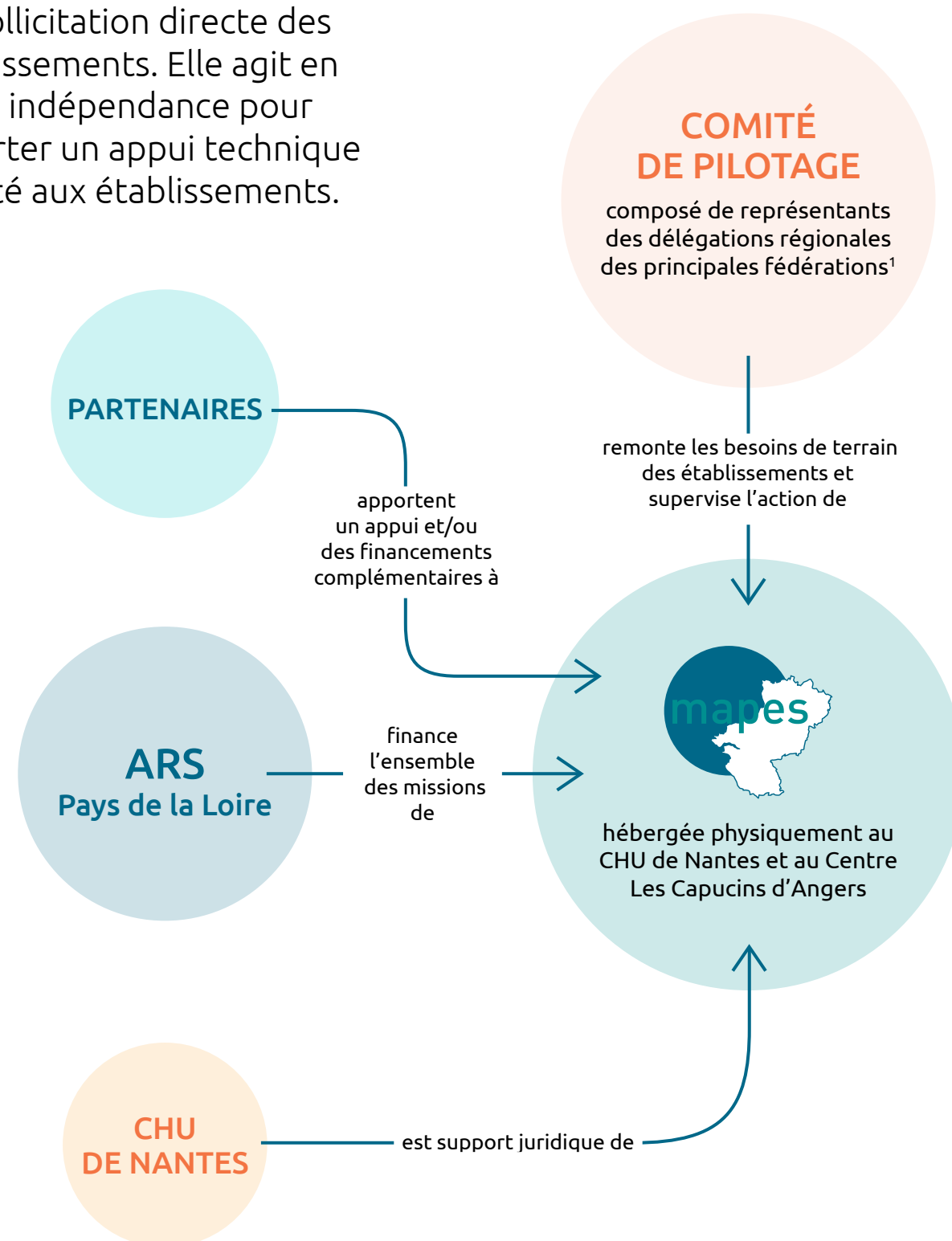
Au cœur des actions de la MAPES, les accompagnements collectifs et individuels des établissements sanitaires et médico-sociaux constituent une part importante de notre travail. Que ce soit pour un appui individuel ponctuel, ou pour des accompagnements plus longs dans le temps (de quelques semaines à plusieurs mois), nos chargés de mission — parfois aidés de prestataires extérieurs — proposent des dispositifs variés et adaptés selon les thématiques et les problématiques.

Exemples :

- Les accompagnements individuels proposés par la mission immobilier (voir pages 23–25)
- Les accompagnements collectifs proposés par la mission efficacité et développement durable (voir pages 26–27)

La gouvernance de la MAPES

La MAPES agit à la demande de l'ARS, des fédérations, ou sur sollicitation directe des établissements. Elle agit en toute indépendance pour apporter un appui technique adapté aux établissements.



1. FHF, FEHAP, FHP, NEXEM, SYNERPA, UGECAM, et URIOPSS

Les partenaires de la MAPES

L'ANAP

Pour renforcer son action auprès des établissements, la MAPES travaille en étroite collaboration avec l'ANAP² dans le cadre d'un partenariat ARS-ANAP-MAPES, qui prévoit une participation de la MAPES aux travaux et réflexions de l'ANAP et une diffusion des outils et méthodes de l'ANAP, ainsi qu'un appui technique et méthodologique de l'ANAP aux missions de la MAPES.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF ETE

La MAPES coordonne le dispositif Efficacité et Transition Énergétique (ETE) en Santé des Pays de la Loire et gère à ce titre des financements :

- De l'ARS et de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), dans le cadre de la convention PENSEE
- De la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé « *Conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES)* » et piloté par l'ANAP.

Au-delà de ces financeurs, le dispositif Efficacité et Transition Énergétique en Santé collabore avec un binôme d'acteurs territoriaux (Centre hospitalier & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) sur chaque département :

- CHU de Nantes et Territoire d'énergie 44
- CHU d'Angers et SIEMML
- CH Laval et Territoire d'énergie 53
- CH Le Mans et CD72
- CHD Vendée et Sydev

SRAE : STRUCTURES RÉGIONALES D'APPUI ET D'EXPERTISE

La MAPES fait partie des 21 Structures Régionales d'Appui et d'Expertise (SRAE) des Pays de la Loire, soit 21 opérateurs-ressources intervenant en appui de l'ARS pour le déploiement de la politique régionale de santé. En juin 2022, la MAPES a participé à la 1^{re} rencontre de l'ensemble des SRAE. Cet après-midi dédié a été l'occasion pour tous de se rencontrer et de mieux se connaître pour renforcer les collaborations et les coopérations.

AUTRES PARTENAIRES

La MAPES travaille également plus ou moins régulièrement avec :

- L'ensemble des fédérations du secteur de la santé
- L'EHESP : École des hautes études en santé publique
- L'ARS Nouvelle Aquitaine
- L'ACEP 49 : association des centres hospitaliers locaux et EHPAD publics du Maine et Loire
- IHF : association des ingénieurs hospitaliers de France

2. Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale

Les journées régionales

2022 a été pour la MAPES, l'occasion de renouer avec l'organisation de journées régionales en présentiel. Ces rencontres ont donné lieu à des temps d'échange et de partage très enrichissants.



JOURNÉE RÉGIONALE SSR

Pour la première fois, la MAPES a organisé une journée destinée aux établissements SSR de la région le 29 septembre 2022 à Terra Botanica (Angers).

Si le thème central était la réforme de leur financement, d'autres thèmes ont été abordés comme l'organisation du parcours patient du court séjour vers les SSR, ou l'attractivité de l'exercice salarié pour les kinésithérapeutes.

Cette journée a aussi été l'occasion pour les établissements d'échanger avec l'ARS Pays de la Loire et entre eux.

Avec 200 participants, cette journée a été une réussite et ne sera pas la dernière sur ces sujets.



JOURNÉE RÉGIONALE EFFICACITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN SANTÉ

Cette journée s'est tenue le 14 juin 2022 à Terra Botanica (Angers) et a permis de réunir environ 120 participants, avec un taux de satisfaction de 98 %.



JOURNÉE RÉGIONALE HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

La première journée régionale Hôpitaux de proximité des Pays de la Loire s'est tenue le 20 septembre 2022 aux jardins de l'Anjou (Mauges sur Loire). Organisée par la MAPES, avec le soutien de l'ARS Pays de la Loire et de l'ANAP, cet événement a permis de réunir hôpitaux de proximité, acteurs du premier recours et partenaires institutionnels, avec notamment la présence de la DGOS. Dans la suite de cette rencontre, un accompagnement collectif régional est planifié à partir de mars 2023.

Présentation de l'équipe



1. Marlène Dubois

Chargée de mission Investissements et Patrimoine

2. Erkan Ciftci

Chargé de mission Investissements

3. Lucie Le Floch

Chargée de mission, Coordinatrice régionale Efficacité et Transition Énergétique

4. Aude Menu

Directrice

5. Monique Cocard

Chargée de mission Structuration de l'offre – Pilotage des établissements

6. Yoann Leloutre

Chargé de mission, Coordinateur régional Efficacité et Transition Énergétique

7. Joelle Arnaud

Assistante administrative

8. Laurent Bizien

Chargé de mission Efficacité et développement durable

9. Charlotte Burgère

Chargée de mission Information médicale et statistiques - Réforme de financement - Pilotage des établissements



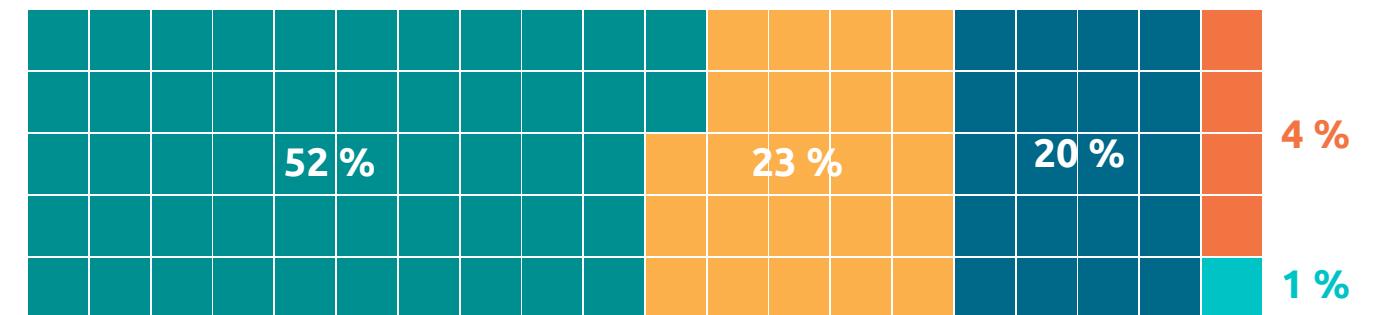
Depuis septembre 2022, la MAPES accueille un alternant, **Félix Ledoux**. Après un Master 1 de Santé Publique à l'EHESP (École des hautes études en santé publique) à Rennes, Félix a intégré le Master 2 METEORE (Méthodes et outils en santé publique environnementale), toujours au sein de la même école, et occupe à la MAPES un poste de chargé de projet Décarbonation

Chiffres clés

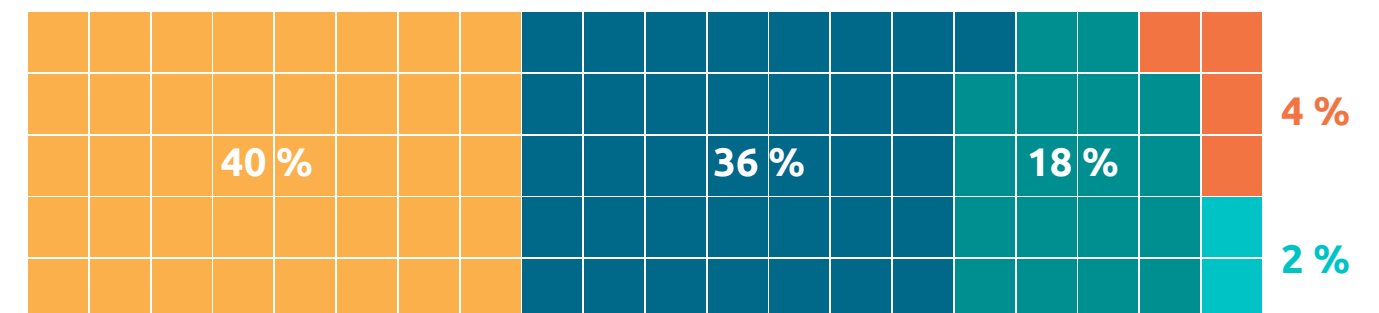


Ces données n'intègrent pas les actions menées par les Conseillers en maîtrise de l'énergie (CME) et les Conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) auprès des établissements candidats du dispositif Efficacité et transition énergétique.

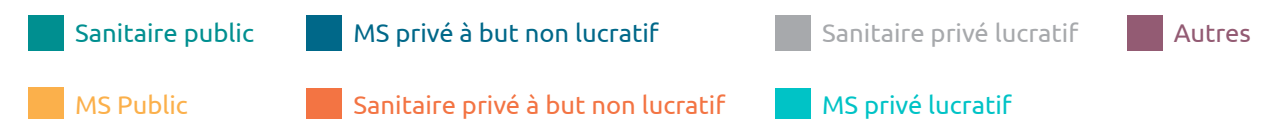
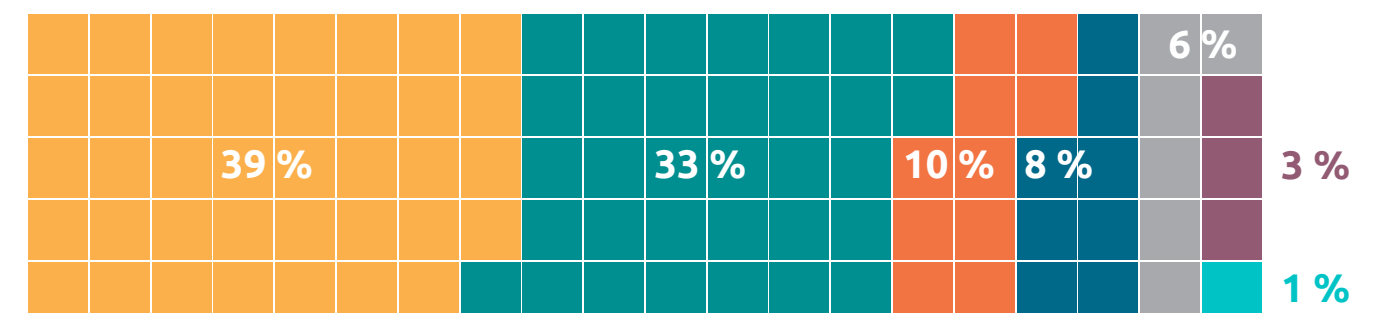
Formations (en nombre de personnes)



Formations (en nombre d'établissements)



Accompagnements individuels et collectifs (en nombre d'établissements)



II. Nos principales actions 2022 par domaine d'intervention



1



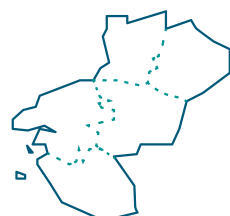
2



3

Organisations - Structuration et transformation de l'offre

La MAPES accompagne les établissements dans l'évolution de leur offre et de leurs organisations, que ce soit dans le cadre des réformes nationales (Labellisation Hôpitaux de proximité par exemple) ou de la réponse aux enjeux locaux (Programme régional de santé, projets d'établissement des structures...).



POSITIONNEMENT TERRITORIAL

Comme chaque année, la MAPES a produit son **livret de statistiques sur les flux de patients et les parts de marché MCO¹ en Pays de la Loire**. Ce document a pour vocation d'aider les établissements à se positionner dans leur territoire pour adapter leur offre de soins.



L'édition 2018-2021 est un peu plus épaisse que celle des autres années... 300 pages ! L'explication est simple : présenter systématiquement les données d'hospitalisation complète (HC) et d'hospitalisation à temps partiel (HTP) dans des tableaux séparés pour mieux répondre aux besoins des établissements.

Consulter le document sur [ce lien](#).

Information, contact : activitemed@mapes-pdl.fr



APPUI TERRAIN ANAP

Lancement en région de 2 appuis terrain thématiques, réalisés par l'ANAP :

► **Les secrétariats médicaux** : 3 établissements, 3 sessions ;

► **L'hôpital de jour en médecine** : 3 établissements, 3 sessions ;

Pour ces appuis terrain, un diagnostic des organisations et un plan d'actions individuel sont réalisés pour chaque établissement accompagné.

Information, contact : contact@mapes-pdl.fr



ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS

► Pour le secteur MCO, le dispositif démarré en 2021 s'est poursuivi avec l'organisation de journées de travail sur les thématiques secrétariats médicaux, codage, ambulatoire et capacitaire, RH, consultations externes...

► Un accompagnement pour le secteur SSR a été lancé en mars avec définition des besoins puis organisation de journées thématiques selon les priorités définies : RH, durée de séjour, plateaux techniques, fluidité des parcours patients...

► La journée régionale Hôpitaux de proximité a été l'occasion d'annoncer la mise en place en 2023 d'un accompagnement collectif destiné aux établissements labellisés.

Information, contact : contact@mapes-pdl.fr

Témoignages d'établissements ayant participé à l'accompagnement collectif SSR

« Nous avons hâte de partager avec nos équipes les apports de cet accompagnement. Merci à la MAPES et à l'ANAP pour la construction et l'animation de ces journées ainsi qu'aux autres participants pour les partages d'expérience. Merci à ceux qui nous ont accueillis dans leur établissement, toujours dans une excellente ambiance de travail. »

« Un grand merci aux équipes de la MAPES, de l'ANAP et aux collègues des SSR pour la qualité des échanges. Un dispositif très enrichissant ! »

« Nous avons apprécié la souplesse, l'adaptation à nos attentes, les méthodes pédagogiques (travail intersession). »

« Visite des établissements très appréciée car très intéressante »

Pilotage budgétaire et financier

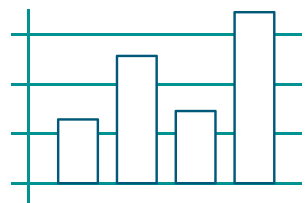


TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

La MAPES accompagne les établissements et services médico-sociaux et les organismes gestionnaires de la région à la saisie et à l’usage des indicateurs du tableau de bord, lors de la campagne annuelle dédiée, et en collaboration avec l’ARS.

Dans ce cadre la MAPES a réalisé :

- 4 formations « *L’essentiel du Tableau de Bord de la performance MS¹* » : 40 participants
- 2 sessions « *Comprendre et exploiter le Tableau de Bord de la performance MS* » : 52 professionnels des conseils départementaux et de l’ARS

La MAPES assure également le relai d’information de l’ARS et de l’ATIH² vers les établissements, ainsi que la mise à disposition de fiches pratiques actualisées.

Information, contact : pilotage@mapes-pdl.fr



RÉFORMES DE FINANCEMENT

L’année 2022 a été consacrée à l’accompagnement des établissements SSR sur la réforme du financement de leurs activités.

En plus de la journée régionale, la MAPES a organisé 10 sessions de formations sur le codage en établissement SSR.

À cette occasion, 108 personnes ont été formées (11 établissements différents) dont 54 professionnels concernés par le CSARR³.

La MAPES a aussi créé et mis à disposition de tous une présentation simple et didactique : « *La réforme du financement pour les profanes* », ou comment tout comprendre en seulement 20 diapos ! Avec près de 800 vues de la page du site internet et 65 personnes inscrites pour recevoir sa mise à jour, c’est un essai transformé pour cette nouvelle création !

Information, contact : finances@mapes-pdl.fr

Immobilier

LES 4 MISSIONS DE LA MAPES DANS LE CHAMP IMMOBILIER

L’INVESTISSEMENT		LE PATRIMOINE	
Gestion de projets immobiliers — Tout type de projet immobilier <i>(En raison du contexte Segur, les projets portent essentiellement sur les EHPAD)</i> — 18 sites en accompagnement individuel	Financement des Investissements — Tout type de projet immobilier — 31 établissements accompagnés	Cessions Patrimoniales — Cessions immobilières complexes — 10 établissements en accompagnement individuel	SDI PH⁴ — Élaboration d’une stratégie immobilière <i>(Réservé au secteur du PH)</i> — 5 organismes gestionnaires en accompagnement individuel

Information, contact : investissements@mapes-pdl.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MAPES EN PRATIQUE : L'EXEMPLE DE L'EHPAD DE MAROLLES-LES-BRAULTS

L'EHPAD Les Chanterelles est un établissement d'hébergement de 119 lits d'EHPAD et de 13 lits de résidence autonomie situé à Marolles-les-Braults dans le département de la Sarthe (72).

L'établissement fait partie depuis le 1^{er} janvier 2022 de l'Établissement Public Intercommunal Social et Médico-Social « Arc-En-Ciel du Perche Soasnois » qui est composé de 2 autres EHPAD situés dans le département de la Sarthe.

L'EHPAD a réalisé plusieurs études de faisabilité depuis 2010 afin de répondre aux objectifs fixés d'amélioration et de réadaptation des conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées et des conditions de travail du personnel. Un accompagnement de la MAPES a été mis en place en août 2021 et 3 des 4 missions ont été mises en œuvre :

Gestion de projets immobiliers

- Visite de site et analyse immobilière du site actuel
- Réunions de programmation et de faisabilité
- Optimisation de surfaces
- Appui lors des rendez-vous avec la mairie
- Prospection foncière et appui lors de la rédaction de l'offre d'achat
- Appui lors de la rédaction de cahier des charges de consultations des prestataires
- Appui lors de la rédaction du Programme Technique Détaillé
- Dialogues avec l'ARS et le CD72

Financement des Investissements

- Dialogues avec l'ARS et le CD72
- Soutenabilité financière : analyse PGFP¹, PAI², PPI³
- Recensement des partenaires bancaires et des offres existantes sur le territoire
- Appui lors de la préparation du dossier de PAI

Cessions Patrimoniales

- Diagnostics et états des lieux
- Stratégie de reconversion
- Amorçage à la cession

Au PAI 2023, l'EHPAD de Marolles-les-Braults a été retenu parmi 24 dossiers déposés en Pays de la Loire.

Interview des parties prenantes au projet de Marolles-les-Braults

Quel a été, pour vous, l'apport de la mission Gestion de projets immobiliers de la MAPES, pour le projet de Marolles-les-Braults ?



Pour la direction de l'établissement, Audrey VIGNERON, Directrice adjointe de l'établissement jusqu'à septembre 2022 :

La Mission Gestion de projets immobiliers de la MAPES a été facilitatrice pour le projet de Marolles-les-Braults. L'équipe de la MAPES s'est pleinement mobilisée auprès de la direction et des équipes pour être un relai et un soutien tout au long de la réflexion et de la rédaction du PAI. L'accompagnement s'est voulu global allant de la participation aux groupes de travail sur l'étude de faisabilité, à l'étude du plan de financement en passant par l'accompagnement à la future valorisation du site.

L'expertise apportée par M. Ciftci et Mme Dubois sur les thématiques immobilières et financières a contribué à consolider le dossier par rapport aux attendus des autorités tout en laissant à l'établissement une liberté ayant favorisé la réflexion sur un projet correspondant à l'EHPAD de Marolles-les-Braults et aux valeurs portées par l'équipe pluri-disciplinaire.



Pour la direction territoriale de l'ARS, Audrey MACKOWIAK, Animatrice territoriale en santé - Inspectrice :

Du point de vue de la DT⁴, la MAPES a permis de créer le lien opérationnel avec l'établissement sur le dossier architectural de l'EHPAD de Marolles-les-Braults.

L'apport méthodologique de la MAPES était indispensable pour accompagner l'établissement dans sa réflexion et dans sa gestion de projet. Autant l'animateur territorial en santé peut être considéré comme un facilitateur dans l'activation du réseau (notamment entre la mission investissement et la structure) et apporter un appui dans la stratégie à élaborer, autant il ne dispose pas des compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement concernant l'étude de faisabilité, le plan de financement global, la valorisation du site actuel... Les conseils prodigués par la MAPES sur ces aspects sont indispensables.

Par ailleurs, je trouve qu'il est pertinent qu'un organisme extérieur aux autorités puisse accompagner les projets. Cela facilite l'expression des acteurs de terrain, et permet une structuration technique du dossier de qualité.



Pour le Conseil Départemental de la Sarthe, Laure CLERMIDY, Chargée de suivi de structures et services sociaux et médico-sociaux :

Au niveau ressource pour les projets d'investissement, le Département de la Sarthe s'appuie sur des chargés de suivi qui ont des compétences financières développées et un chargé de projet en bâtiment qui apporte un avis technique sur les projets.

En associant dès le début du projet architectural la mission investissement de la MAPES, cela a permis de renforcer l'appui technique auprès de l'établissement et d'enrichir l'analyse technique que porte le département. Lors des étapes clés de validation, la mission investissement de la MAPES s'est rendue disponible pour des temps d'analyse conjoints avec les services du Département. Ces temps ont permis de s'accorder avant de revoir le gestionnaire et l'équipe projet afin de porter le même discours pour faire avancer le plus efficacement possible le projet.

La disponibilité de la MAPES a permis d'accompagner l'établissement sur des points spécifiques (recherche de terrain, estimation, banque...) et d'accélérer la prise de contacts avec différents interlocuteurs.

Efficiency and sustainable development

LES ENJEUX

En 2022, la MAPES a validé les 3 thématiques autour desquelles elle développera son offre sur les prochaines années :

1

Stratégie et gouvernance RSE¹

Sur ces thématiques la MAPES continuera de répondre aux enjeux suivants :

- Acculturer les établissements au développement durable (DD) selon une approche à la fois stratégique et opérationnelle
- Identifier les leviers opérationnels permettant aux établissements et services de progresser :
 - Dans la diminution de leur empreinte carbone
 - Dans leur adaptation aux risques induits par le changement climatique

2

Décarbonation

- Accompagner les structures dans la mise en œuvre de ces leviers (diffusion, formation, outils, méthode, ...)
- Promouvoir les établissements et structures agissant en faveur du développement durable et leurs actions
- Créer une dynamique de réseau et de partage inter-établissements
- Aider au financement des démarches de DD

3

Bâtiment durable

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022

- ▶ Accompagnements collectifs à la **Responsabilité Sociétale des Établissements** : une session complète sur 2022 et lancement d'un nouvel appel à candidature pour 2023
- ▶ **Décarbonation** : construction d'une nouvelle offre d'accompagnement et de formation, avec un 1^{er} appel à candidature fin 2022 pour démarrage d'une première session d'accompagnement collectif en janvier 2023
- ▶ Très nombreux **appuis individuels** (*hotline*, assistance, intervention)
- ▶ 1^{re} rencontre du **groupe de travail régional RSE**
- ▶ Arrivée de **l'alternant chargé de projet Décarbonation**

Mais aussi :

- ▶ Formation à la qualité de l'air intérieur
- ▶ Webinaire de présentation de l'offre de services EDD
- ▶ Construction d'une offre de formation pour 2023 dans les 3 thématiques prioritaires
- ▶ Aide à la coordination régionale Efficacité et Transition Énergétique

Information, contact : edd@mapes-pdl.fr

DONNÉES CHIFFRÉES



8 structures accompagnées collectivement
sur la RSE (un binôme formé par structure)



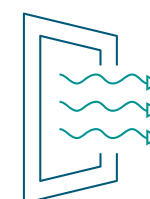
23 nouvelles structures candidates au dispositif RSE, dont 16 pour 2023



14 structures candidates au dispositif Décarbonation, dont 10 pour 2023



17 structures dans le groupe de travail régional RSE en Santé



7 stagiaires formés
à la qualité de l'air intérieur



24 personnes inscrites au webinaire



48 appuis individuels
pour 24 structures

8 nouvelles structures ont bénéficié du dispositif Accompagnement collectif à une démarche stratégique et structurante en RSE.



CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'ESTUAIRE
Soins de suite et de réadaptation



LES JARDINS D'OLONNE
Maison de retraite médicalisée



Les enjeux de l'alternance décarbonation à la MAPES

Regards croisés entre l'ARS Pays de la Loire et la MAPES avec :

Gwénaëlle HIVERT

Responsable du Pôle prévention santé environnement et animation territoriale à la Direction de la santé publique et environnementale de l'ARS Pays de la Loire

Bernard PRUDHOMME-LACROIX

Coordinateur de la mission investissements immobiliers sanitaires et médico-sociaux au sein de la Direction de l'offre de santé et en faveur de l'autonomie de l'ARS Pays de la Loire

Félix LEDOUX

Alternant chargé de projet Décarbonation à la MAPES et étudiant en Master 2 METEORE à l'École des hautes études en santé publique (EHESP)

Pourquoi évaluer les impacts sanitaires et environnementaux liés aux activités des structures sanitaires et médico-sociales ?

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que le changement climatique représente l'une des plus grandes menaces pour la santé humaine. Or le secteur de la santé français est responsable d'émettre chaque année près de 49 millions de tonnes de CO₂ équivalent dans l'atmosphère, représentant ainsi plus de 8 % de l'empreinte carbone nationale. Ainsi, les structures sanitaires et médico-sociales sont doublement concernées par le changement climatique.

De plus, le secteur de la santé (au sens de l'offre de soins) est consommateur de ressources (2 % de la consommation énergétique nationale d'après l'ADEME, entre 400 et 1200 litres d'eau par lit et par jour d'après le Ministère chargé de la santé) et responsable d'autres impacts sur l'environnement (rejets médicamenteux, déchets, émissions de polluants atmosphériques, etc.) susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé humaine.

À travers cette alternance, nous souhaitons mieux connaître les enjeux de décarbonation et d'atténuation des impacts environnementaux liés au secteur sanitaire et médico-social et les actions concrètes pouvant être mises en œuvre par les établissements.

Pourquoi l'ARS s'investit-elle sur cette alternance ?

Depuis 2022, 3 nouvelles orientations viennent renforcer l'offre Développement Durable de la MAPES : Stratégie et gouvernance Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Décarbonation et Bâtiment durable. Cette alternance s'inscrit dans les deux dernières orientations avec pour objectif d'outiller les structures sur ces enjeux (à l'aide d'une base documentaire) et de réaliser un diagnostic régional des actions menées par les structures pour faire face au changement climatique (enquête régionale). À termes, l'ambition est que l'alternance nourrisse l'offre de service de la MAPES afin

d'accompagner au mieux les structures sur ces 3 nouvelles composantes. Au-delà des leviers d'action portés par la MAPES, l'état des lieux qui va résulter du travail d'enquête conduit pourra éclairer l'agence sur les leviers d'action à développer.

Quels sont les enjeux pour l'ARS sur les 3 domaines d'activités retenus (médicaments et DM¹, bâtiment et énergies, alimentation) ?

Si l'on considère un volet comme le bâtiment, l'enjeu est de les concevoir et les exploiter de façon durable, c'est-à-dire en limitant leur impact carbone tant en termes de conception que d'exploitation (l'empreinte carbone de la construction est aussi importante que son exploitation énergétique durant sa durée de vie !). Il s'agit également de concevoir des bâtiments adaptés aux conséquences du changement climatique en région Pays de la Loire et de garantir par exemple un confort d'été qui ne soit pas synonyme de surconsommation énergétique.

Par ailleurs, la question de la décarbonation de l'activité du secteur doit également être étudiée sans générer d'autres impacts négatifs sur la santé humaine (en remplaçant du plastique à usage unique par du réutilisable contenant des perturbateurs endocriniens par exemple) ou encore en intégrant pleinement les enjeux de sécurité sanitaire, d'hygiène, etc.

En quoi les structures doivent-elles maîtriser les risques environnementaux auxquels elles sont exposées ? Quels enjeux à venir pour notre système de santé ?

Les récents travaux du GIEC² Pays de la Loire permettent de mieux appréhender les conséquences du changement climatique en région. Dans les années à venir, les structures sanitaires et médico-sociales vont devoir apprendre à s'adapter face aux fortes chaleurs et aux canicules, à la pression sur les ressources en eau et aux incendies tels que ceux subis en région les étés précédents.

Efficacité et Transition Énergétique



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2022

Pour cette année 2022, le principal enjeu de la mission ETE a été d'accompagner et de faire passer à l'action les établissements candidats au dispositif. Les 5 Conseillers en maîtrise de l'énergie (CME) ont construit deux principaux outils d'accompagnement : un plan d'actions et un fichier de suivi énergétique. Grâce à ces deux outils les établissements ont pu structurer leurs démarches et prioriser les actions à mettre en place. Dans cette première phase d'accompagnement l'objectif est de proposer des actions à faible investissement ou avec un temps de retour « très » rapide.

Côté coordination du dispositif, l'objectif a été de poursuivre la facilitation de l'exécution de la mission des CME : mise en place d'outils mutualisés, animation du réseau par des réunions, organisation de formations, aide à l'animation d'une dynamique territoriale avec des « *Matinées énergie* » par exemple ; mais également d'assurer le lien avec les acteurs locaux tel que les CH(U) porteurs des CME et les AODE³. La coordination a aussi lancé trois marchés importants : campagne de diagnostics des contrats d'exploita-

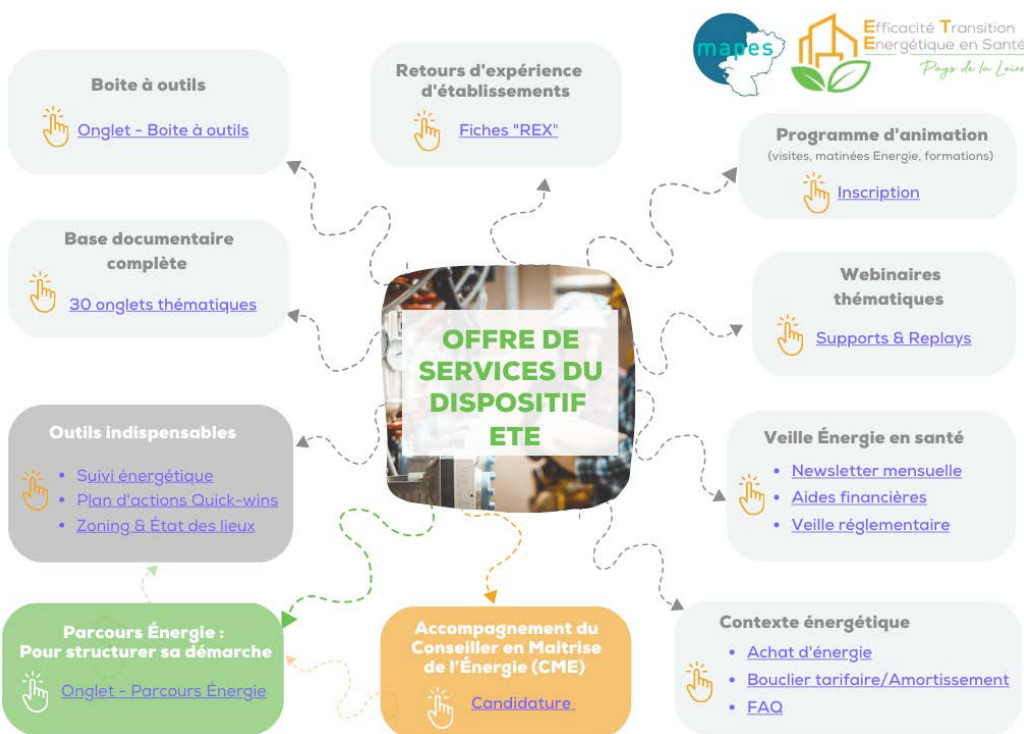
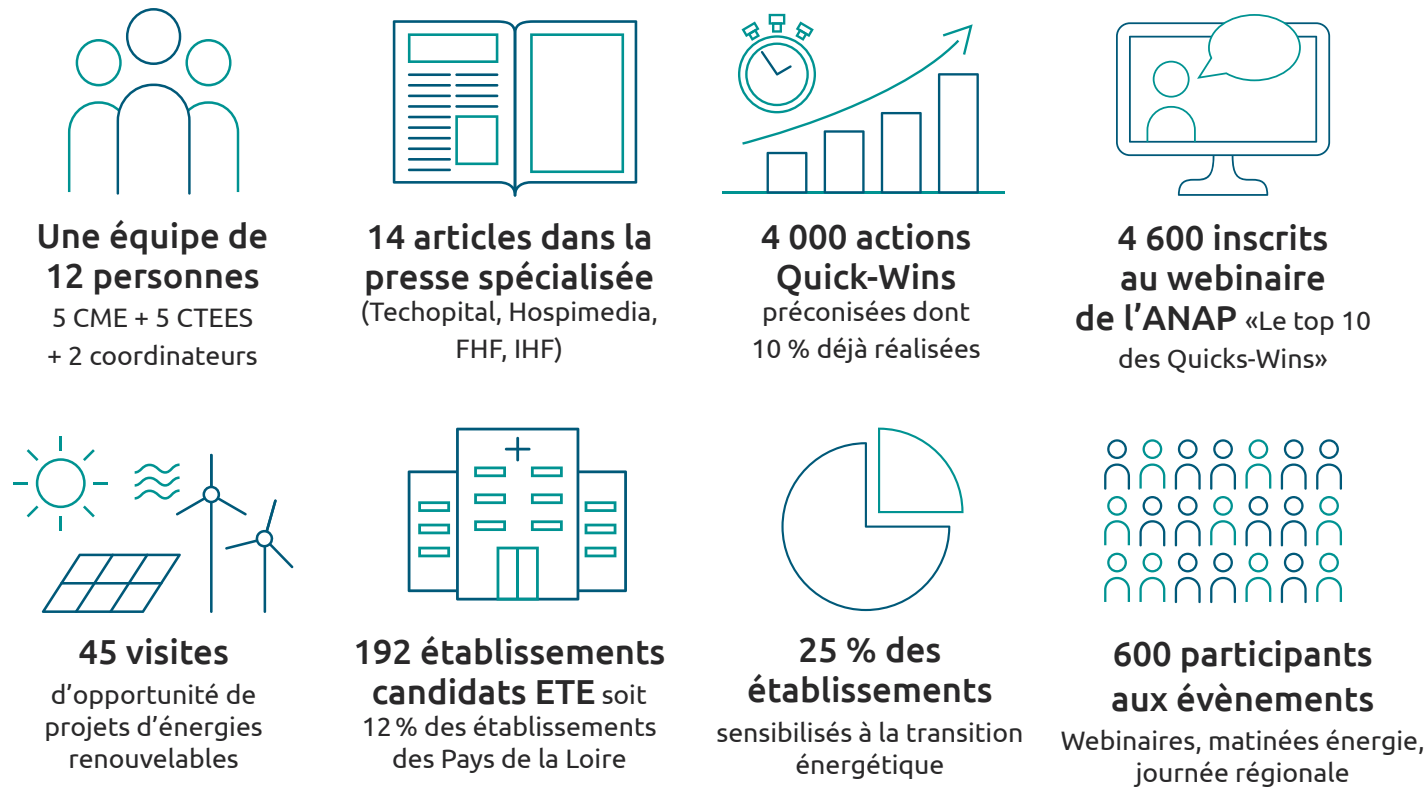
tion pour 5 établissements, études d'opportunité à la mise en place d'un « Contrat de Performance Énergétique – CPE » pour 3 établissements et création d'outils de sensibilisation des salariés aux économies d'énergie. Les livrables de ces 3 chantiers sont attendus courant 2023.

L'AMIANAP lancé et financé par la DGOS et la CNSA en 2021 a permis le recrutement de 4 Conseillers en transition énergétique et écologique en santé (CTEES) en région — sur 5 prévus — qui sont également intégrés à la coordination régionale ETE. Cet AMI national est l'opportunité pour le dispositif ETE de la MAPES de partager son retour d'expérience sur l'efficacité et la transition énergétique en santé avec des nombreux interlocuteurs engagés sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, la coordination a organisé la 1^{re} journée ETE en santé à Terra Botanica, à Angers, le 14 Juin 2022. Cette journée a permis de réunir 120 participants autour de sessions plénières et d'ateliers variés.

Information, contact :
ete@mapes-pdl.fr

DONNÉES CHIFFRÉES



Contact : ete@mapes-pdl.fr

Témoignage de Lucie LE FLOCH, Coordinatrice du dispositif ETE en santé en Pays de la Loire

« L'année 2022 s'est déroulée en deux phases pour le dispositif ETE : le premier semestre a été consacré à consolider le dispositif avec la mise en place d'outils, le recrutement des établissements candidats et la coordination des conseillers en maîtrise de l'énergie (CME) en action sur le terrain. Dès le 2^e semestre, les premiers résultats ont été observés, des économies d'énergie importantes peuvent être faites avec des actions simples et peu coûteuses aussi appelées *quick-wins*.

L'objectif est maintenant de généraliser ces actions pour tous les établissements que nous accompagnons et donc de trouver des pistes d'amélioration de nos pratiques et favoriser le passage à l'action. Notre rôle en tant que coordinateur est de capitaliser le retour terrain tout en inscrivant la démarche dans une dynamique régionale portée par nos financeurs et les autres acteurs locaux tels que l'ADEME¹, les AODE, les CD, les GHT², etc. »

Nos partenaires parlent de nous suite à une action ETE

Mme CORMERY — CMPR Le Clousis (85)
« Heureusement que vous êtes là avec les points d'avancement pour nous cadrer et nous inciter à faire « vivre » le plan d'actions. »

M. POLLET — Les Apsyades (44)
« J'ai eu pour ma part affaire au dispositif ETE et je confirme la qualité de l'accompagnement et le professionnalisme du conseiller. Merci à vous. »

M. LAVIELLE — ADEME
« Vous êtes un partenaire important et une référence pour nous, on adorerait que votre modèle soit répliqué dans d'autres secteurs. »

Mme PHILIPPOFF — Coordinatrice CTEES Île de la Réunion — Journée « Énergie & Santé » — FEHAP Océan Indien
« Un énorme merci pour votre participation ! Les gens étaient vraiment très contents de la journée, des présentations et intervenants. Ils ont été particulièrement impressionnés par ton travail et souhaitent que je m'engage sur le même chemin. C'est bien, ça donne un peu de perspective dans nos missions ! En tout cas, encore merci ! »

1. Agence de la Transition Écologique / 2. Groupement Hospitalier de Territoire

A

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour l'Efficacité
Énergétique

ADEME

Agence de la Transition
Écologique

AMI

Appel à Manifestation
d'Intérêt

AMO

Assistance à Maîtrise
d'Ouvrage

ANAP

Agence Nationale de
la Performance sanitaire
et médico-sociale

AODE

Autorité Organisatrice de
la Distribution d'Énergie

ARS

Agence Régionale de Santé

AT

Appui Terrain

ATIH

Agence Technique
de l'Information sur
l'Hospitalisation

C

CE

Consultation Externe

CEP

Conseiller en Énergie partagé

CH

Centre Hospitalier

CHU

Centre Hospitalier
Universitaire

CME

Conseiller en Maîtrise
de l'Énergie

CNEH

Centre National de l'Expertise
Hospitalière

CNSA

Caisse Nationale de Solidarité
pour l'Autonomie

COPIL

COmité de PIlotage

CPOM

Contrat Pluriannuel
d'Objectifs
et de Moyens

CRETE

Coordination Régionale
Efficacité & Transition
Énergétique

CTEES

Conseiller en Transition
Énergétique et Écologique
en Santé

CSARR

Catalogue spécifique des
actes de rééducation et
réadaptation

D

DASRI

Déchets d'Activités de Soins
à Risques Infectieux

DD

Développement Durable

DGOS

Direction Générale de l'Offre
de Soins

DIM

Département de l'Information
Médicale

DT

Direction Territoriale

E

EHPAD

Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées
Dépendantes

EPRD

Etat Prévisionnel des Recettes
et des Dépenses

ES

Etablissement Sanitaire

ESMS

Etablissements et Services
Médico-Sociaux

ETE

Efficacité et Transition
Énergétique

F

FAQ

Foire Aux Questions

FNCCR

Fédération Nationale des
Collectivités Concédantes
et Régies

G

GHT

Groupement Hospitalier
de Territoire

H

HAS

Haute Autorité de Santé

I

IHF

Association des Ingénieurs
Hospitaliers de France

M

MCO

Médecine Chirurgie
Obstétrique

MS

Médico-Social

P

PAI

Plan d'Aide à l'Investissement

PENSEE

Pays de la Loire Et Nouvelle
Aquitaine : la Santé Économise
l'Énergie

PGFP

Plan Global de Financement
Pluriannuel

PLAGE

PLAteforme de GEstion
des utilisateurs
des applications de l'ATIH

PMSI

Programme de Médicalisation
des Système d'Information

PPI

Plan Pluriannuel
d'Investissements

R

RSE

Responsabilité Sociétale des
Entreprises/Établissements

S

SDI PH

Schéma Directeur Immobilier
– Secteur personnes
en situation de handicap

SSR

Soins de Suite et
de Réadaptation

T

TdB

Tableau de Bord

MAPES

Mission d'Appui à la Performance
des Établissements
et Services sanitaires
et médico-sociaux

La MAPES est implantée sur deux sites :

Bureau de Nantes

Immeuble SIGMA 2000 – 3^e étage
5 boulevard Vincent Gâche
44 200 Nantes

Bureau d'Angers

Centre les Capucins
11 boulevard Jean Sauvage
49 103 Angers Cedex 2

02 53 52 65 22

contact@mapes-pdl.fr

Site internet : www.mapes-pdl.fr



 [LinkedIn](#)

 [Chaine YouTube](#)